

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 19 OCTOBRE 2011

Informations brèves

Affaires cantonales

Demande d'autorisation du vote électronique pour le scrutin fédéral du 11 mars 2012

Après seize tests de vote électronique réalisés avec succès lors des scrutins fédéraux entre 2005 et celui du 13 février 2011, le Conseil d'Etat prévoit un nouvel essai pour la votation fédérale du 11 mars 2012. Il a ainsi adressé une demande au Conseil fédéral, souhaitant que la limite du nombre d'électrices et d'électeurs pouvant voter par Internet soit augmentée de 16.000 à 20.000 personnes en raison de la mise en ligne de nouvelles prestations du Guichet unique durant les prochains mois, ce qui pourrait sensiblement augmenter le nombre de contrats d'utilisation. A noter que l'intégration des Suissesses et des Suisses de l'étranger au processus de vote électronique est à nouveau prévue, pour autant qu'ils aient conclu un contrat d'utilisation du Guichet unique. Au total, le canton de Neuchâtel a déjà réalisé à ce jour 19 tests de vote électronique depuis 2005 avec, en plus des 16 tests menés dans le cadre d'une votation fédérale, trois tests mis sur pied au niveau cantonal. Rappelons qu'un 20ème test se tiendra le 27 novembre 2011 à l'occasion d'une votation cantonale où la population neuchâteloise sera appelée à se prononcer sur la modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel concernant l'introduction d'un nouvel article relatif au salaire minimum; en outre, des votations communales sont également prévues à cette date, dont notamment les fusions respectivement des communes d'Auvernier, Bôle et Colombier et du Val-de-Ruz à l'exception de Valangin. Pour ce scrutin du 27 novembre 2011, aucune limite du nombre d'électrices et d'électeurs ayant conclu un contrat d'utilisation au Guichet unique n'est fixée.

**Contact: Pascal Fontana, secrétaire général de la chancellerie d'Etat,
tél. 032 889 40 06.**

Nomination universitaire

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination de la personne suivante à l'Université de Neuchâtel:

- M. Klaus Zuberbühler, docteur en psychologie de l'Université de Pennsylvanie, est nommé en qualité de professeur ordinaire en primatologie à la faculté des sciences pour une période de quatre ans, conformément à la loi sur l'Université, soit du 1^{er} mars 2012 au 29 février 2016.

Brevets d'avocat

Le Conseil d'Etat a décerné un brevet d'avocat aux six personnes suivantes:

- Mme Laure-Anne Herrmann, titulaire d'un master universitaire en droit, née le 19 février 1985, originaire de Winterthur (ZH);

- Mme Céline Marie Vara, titulaire d'un master universitaire en droit, née le 4 octobre 1984, originaire de Bleinbach (BE);
- Mme Sopna Kalapurakal, titulaire d'un master universitaire en droit, née le 21 décembre 1984, originaire de Schaffhausen (SH);
- M. Ilan André Mizrahi, titulaire d'un master universitaire en droit, né le 10 septembre 1982, originaire d'Oron-la-Ville (VD);
- M. Gautier Damien Lang, titulaire d'un master universitaire en droit, né le 30 décembre 1983, originaire d'Oftringen (AG);
- M. Antoine Aviolat, titulaire d'un master universitaire en droit, né le 29 mars 1983, originaire d'Ormont-Dessous (VD).

- **Les réponses aux consultations fédérales sont disponibles sur www.ne.ch/ConsultationsFederales**

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 20 octobre 2011